



**23<sup>ème</sup> Rassemblement**

**des Responsables Gestionnaires**

**Lundi 4 et mardi 5 juin 2018 à Paris**

**LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

# RGPD : Les bons réflexes

RESPONSABILITÉ

RGPD

TRANSPARENCE

CONFIANCE



# Les 6 bons réflexes de la protection des données personnelles

Collecter et traiter des données personnelles implique **avant tout d'informer les personnes** sur ce que vous faites de leurs données et **de respecter leurs droits**. En tant que responsable d'un traitement de données, ou en tant que sous-traitant, vous devez prendre des mesures pour garantir une utilisation de ces données respectueuse de la vie privée des personnes concernées.

## 1. Ne collectez que les données vraiment nécessaires

Posez-vous les bonnes questions : Quel est mon objectif ? Quelles données sont indispensables pour atteindre cet objectif ? Ai-je le droit de collecter ces données ? Est-ce pertinent ? Les personnes concernées sont-elles d'accord ?

## 2. Soyez transparent

Une information claire et complète constitue le socle du contrat de confiance qui vous lie avec les personnes dont vous traitez les données.

## 3. Pensez aux droits des personnes

Vous devez répondre dans les meilleurs délais, aux demandes de consultation, de rectification ou de suppression des données.

# Les 6 bons réflexes de la protection des données personnelles

## 4. **Gardez la maîtrise de vos données**

Le partage et la circulation des données personnelles doivent être encadrés et contractualisés, afin de leur assurer une protection à tout moment.

## 5. **Identifiez les risques**

Vous traitez énormément de données, ou bien des données sensibles ou avez des activités ayant des conséquences particulières pour les personnes, des mesures spécifiques peuvent s'appliquer.

## 6. **Sécurisez vos données**

Les mesures de sécurité, informatique mais aussi physique, doivent être adaptées en fonction de la sensibilité des données et des risques qui pèsent sur les personnes en cas d'incident.